



ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Reims

Conseiller(ière) RH de Proximité (H/F)

Identification du poste

Localisation du poste : dans le département de la marne (51)

Domaine fonctionnel : Ressources humaines

Fonction : Conseiller(ière) RH de Proximité

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Statut du poste : Création de poste

Éléments de rémunération : IFSE groupe 3

Quotité de travail : 100%

Votre environnement professionnel

L'académie de Reims fait partie de la région académique Grand-Est et regroupe les DSDEN des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute Marne.

L'académie emploie plus de 24 000 agents, investis au service de la réussite de ses 231 000 élèves, scolarisés de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Les effectifs académiques sont composés de 17 453 enseignants du 1^{er} et du 2nd degré, 6 493 personnels ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux ou de santé et d'assistance éducative et 228 personnels en formation.

L'action de la direction des ressources humaines est guidée par une logique de proximité, une politique de soutien aux agents et une gestion individualisée des carrières qui intègre la dimension bien-être au travail.

Votre positionnement dans l'organisation

Le ou la Conseiller(ière) RH de Proximité est rattaché(e) à la DRH, sous l'autorité de la cheffe du service de l'accompagnement des personnels et de l'évolution professionnelle (SAPEP).

Ce poste implique des relations régulières avec les services du Rectorat, les Directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), les chefs d'établissements, les inspecteurs...

Vos missions en quelques mots

Engagée dans un processus de transformation et modernisation de la gestion des ressources humaines l'académie de Reims a élaboré sa feuille de route pour les ressources humaines (FRRH) en 2021.

Ainsi, l'académie traduit sa volonté de mieux prendre en considération le parcours professionnel de ses agents et favoriser leur évolution tout au long de leur carrière.

Sous impulsion de la cheffe du service de l'accompagnement des personnels et de l'évolution professionnelle, le ou la conseiller(ière) RH de proximité, assure le suivi de la mise en œuvre de cet engagement inscrit dans la feuille de route en participant au renforcement de la politique de l'accompagnement.

ACTIVITES PRINCIPALES

Assurer un rôle de première écoute auprès de tous les agents de l'académie

- Répondre aux besoins d'écoute de tous les personnels de l'académie et les orienter, au besoin, vers les personnels et les services spécialisés relevant soit du rectorat ou des DSDEN : services de gestion des personnels, médecin de prévention, assistant de service social en charge des personnels, inspecteurs, réseau PAS...

Accompagner tous les personnels dans leurs réflexions, leurs projets et parcours

professionnels

- Répondre aux demandes individuelles d'évolution de carrière ou de reconversion en identifiant les besoins en formation en les accompagnant dans la formalisation de leur projet d'évolution professionnelle pour ensuite les aider à mobiliser les dispositifs adéquats (Compte Formation Personnel, Congé formation professionnelle...)
- Accompagner les agents inscrits dans les dispositifs de postes adaptés, PPR (période préparatoire au reclassement), reconversion, mobilité fonctionnelle ou géographique
- Collaborer avec la correspondante handicap auprès des personnels qui bénéficient d'un aménagement de poste de travail

Participer à rendre plus lisible l'action de la RH en proximité

- Participer à la réflexion et à la mise en œuvre du plan de communication élaboré avec le service communication du rectorat visant à déployer la communication sur la RH de proximité dans toute l'académie
- Assister aux réunions d'information académiques, départementales ou locales ciblées
- Participer aux groupes de travail académiques, départementaux et locaux ciblés
- Animer des actions ciblées dans les établissements scolaires à destination des agents sur des thématiques spécifiques en collaboration avec d'autres CRHP ou collègues RH

Détecter les compétences et potentiels lors des entretiens et constituer un vivier qui sera partagé avec le pôle recrutement et la mission académique de l'encadrement dans une perspective de valorisation des parcours professionnels.

Travailler en collaboration avec les structures locales inhérentes à notre administration mais également avec les partenaires extérieurs :

- Inscrire son action en lien avec les acteurs participant à la gestion des Ressources Humaines (IEN- Chefs d'Etablissements –directeurs d'écoles -services académiques de gestion des ressources humaines-service social des personnels...)
- Développer les échanges avec les coordonnateurs territoriaux de l'Ecole Académique à la Formation Continue basés dans les quatre départements de l'académie qui évoluent au sein des bassins et participer aux réunions de bassin
- Développer, avec l'aide de la coordonnatrice académique, des partenariats (PFRH, université, pôle emploi, cap emploi...)

- Développer les échanges de pratiques entre pairs
- Participer aux réunions du réseau RH de proximité pilotées par la coordonnatrice académique
- Assurer un suivi et un reporting
- Assurer une veille documentaire et réglementaire

Profil recherché

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 6 minimum dans le domaine des ressources humaines et/ou justifier d'une expérience significative en RH et en accompagnement

SAVOIR :

Connaître l'environnement institutionnel public relatif à l'éducation nationale
Connaître l'organisation et le fonctionnement des services et des établissements
Connaître les fondamentaux de gestion des personnels
Connaître les dispositifs de formation initiale et continue

SAVOIR-FAIRE :

Conduire des entretiens en créant les conditions favorables à l'accompagnement
Capacité à analyser un projet professionnel, une problématique, un comportement, un besoin et à reformuler les attentes de l'agent
Capacité à rendre compte de ses activités
Capacité à diagnostiquer et formuler des préconisations ou à rediriger l'agent vers d'autres services
Concilier les besoins de l'agent et de l'organisation institutionnelle

SAVOIR ETRE :

Sens du dialogue, de la communication et de la coordination des informations
Qualités d'écoute, bienveillance, empathie, confidentialité, impartialité, neutralité
Capacité à alterner travail en autonomie et en équipe
Savoir travailler en transversalité
Maîtrise de soi, pondération, diplomatie, discrétion
Disponibilité, réactivité.

Modalité de la mission : Temps plein

Rémunération : grille des attachés de l'administration de l'état – Catégorie A

Contraintes : la ou le Conseiller(ière) RH de Proximité sera amené(e) à se déplacer dans toute l'académie

Dossier de candidature

Le dossier de candidature, constitué :

- d'un curriculum-vitae détaillé,
- d'une lettre de motivation,
- de la copie du dernier entretien professionnel (pour les agents titulaires)

sera adressé à ce.drh@ac-reims.fr avec copie à catherine.bernaert@ac-reims.fr avant le 15 juin 2023.